

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS


PARAISANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

PRIX D'ABONNEMENT :
 SUISSE : Un an Fr. 10.—
 Avec „Bulletin officiel“ Fr. 15.50
 ETRANGER : Un an Fr. 18.—
 Avec „Bulletin officiel“ Fr. 24.—
 (Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX 11 c 58
 Joindre 20 ct. en timbres-poste
 à toute demande de changement d'adresse

Publicitas Sion, tél. 2 12 36

Martigny, téléphone 6 10 31

Publicitas Martigny, tél. 6 10 31

ANNONCES  **RÉCLAMES**
 le mm.-ligne ou son espace
 9 ct. CANTON
 11 ct. SUISSE
 12 ct. ETRANGER
 le mm.-ligne 2 colonnes/81 mm.
 20 ct.
 30 ct.
 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX 11 c 485

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

En passant...

L'hommage du Valais au docteur André Repond

La carrière du Dr André Repond apparaît heureuse et riche à tous ceux qui la connaissent, et en dépit de la fuite du temps, elle demeure pleine de promesses.

Il est toujours émouvant de se pencher sur la vie d'un homme, et de suivre à travers ses travaux, ses fatigues, ses peines, ses victoires, l'évolution de sa pensée comme aussi la valeur de ses sentiments.

Le 10 avril 1946, le Dr André Repond fêtait à la fois le soixantième anniversaire de sa naissance et ses trente ans d'activité à la maison de santé de Malévoz ou plutôt, non, c'étaient les autorisés de ce canton, des médecins connus et des amis fidèles qui célébraient ce double événement dans la confiance et dans la joie.

Le jubilaire, lui, ne s'accordait un court répit, au terme d'une étape, que pour mieux associer à son œuvre tous ceux qui de près ou de loin y avaient collaboré ou qui l'avaient soutenu dans ses efforts.

A voir à quel point lui sont maintenant attachés le personnel, les médecins, les malades de l'établissement, on comprend mieux sa séduction personnelle qui est faite et de bonté rayonnante et d'humaine compréhension.

Dans une étude que nous avons sous les yeux, et dont nous nous sommes inspiré déjà pour un premier article, il y a quelque temps, le Dr Beno relate, à grands traits, les multiples succès du Dr André Repond, ses mérites de savant et ses qualités d'homme, et nous ne pouvons que souscrire à son jugement où l'admiration le dispute à la tendresse.

Le Dr André Repond avait, l'on s'en souvient, succédé à son père, à la direction de notre établissement de neuro-psychologie.

Tout jeune alors, il n'avait que trente ans, il se mit à la tâche avec un dynamisme, un élan, une foi bien propre à soulever des montagnes :

Des montagnes de paperasses comme on en voit chez nous.

Et en effet, le Dr Repond eut à convaincre autorités, clergé, corps enseignant, presse et particuliers de l'excellence de sa mission, avant de s'y donner corps et âme.

Sans doute, il ne pressentait guère dans quelle épreuve de grand fond il allait s'engager, car sinon eût-il pris un départ si rapide ?

Mais comme il n'était pas homme à mesurer ses forces, à renvoyer au lendemain le travail du jour même ou à se laisser décourager par l'ampleur des difficultés, il partit d'un bon pas. Qu'il soit arrivé au but sans tomber, voilà qui tient du miracle.

Malévoz qui avait été une maison de santé privée, à l'origine, allait devenir un établissement cantonal et prendre, avec le temps, une réjouissante extension.

Seulement, de petits conflits plus amusants que dramatiques, devaient fatalement s'élever entre le directeur et les divers chefs du Département des finances qui se succédaient à la Planta.

Le premier songeait surtout aux nerfs des malades.

Les seconds au nerf de la guerre... à l'argent ! Ces incidents, le Dr André Repond les a rappelés avec bonne humeur devant M. Marcel Gard, notre grand argentier actuel, qui souriait à l'évocation d'un passé tumultueux qui lui promettait un avenir de ténante.

Malévoz, nul ne peut plus l'ignorer à présent, apparaît en Suisse et à l'étranger comme un établissement modèle.

Relevons après le Dr Beno, que son directeur a renouvelé les méthodes d'investigation et perfectionné les disciplines thérapeutiques.

C'est ainsi qu'il fut l'un des premiers à poser le principe aujourd'hui admis de la sortie hâtive des malades mentaux, et qu'on l'observe en Valais comme nulle part ailleurs.

Puis il a donné un essor extraordinaire à la thérapeutique par le travail, élevant, dans une large mesure, le taux des guérisons dites sociales.

Enfin il a tout de suite imaginé tout le parti que l'on pourrait tirer de la psychanalyse dans le traitement de certaines névroses et de certaines psychoses à une époque où cette méthode était encore controversée.

Mais ce sont les solutions qu'il a préconisées aux problèmes de la psychopathologie de l'enfan-

ce et de l'adolescence qui ont rendu surtout le Dr André Repond populaire en Valais.

Au cours d'un voyage en Amérique, il s'était beaucoup intéressé à ces questions, et dès son retour, il n'hésita pas à fonder en Valais le premier service médico-pédagogique basé sur les principes psycho-pédagogiques des Child Guidance Clinics.

Ce service a pris en quinze ans, dans ce canton, une ampleur extraordinaire et même il a fait école.

Le Grand Conseil est saisi du projet d'une maison d'observation pour enfants nerveux qui permettra de poursuivre et de parfaire une œuvre humanitaire entre toutes.

Le Dr André Repond a fondé en 1938 une association valaisanne en faveur des infirmes et des anormaux qui étend son champ d'activité aux détenus libérés et qui bénéficie du concours de cinq assistantes.

Ce sont là quelques titres à notre reconnaissance parmi des dizaines d'autres.

Des pages de ce journal ne suffiraient pas à donner une vue d'ensemble de la carrière du Dr Repond qui touche à de multiples domaines.

Il faut donc se contenter, en chroniqueur léger, de la considérer à vol d'oiseau...

La manifestation organisée en l'honneur du Dr André Repond débutait, mercredi matin, par une messe à laquelle assistaient des notabilités nombreuses. Puis, en dépit du temps brumeux, ce fut une fête intime et charmante :

Le soleil manifestement était dans les cœurs.

Un banquet succulent arrosé de bons vins allait donner de la verve aux orateurs qui passant de la mélancolie à l'enjouement et de l'enjouement à la gaieté, ne cachèrent pas leur émotion à fêter un jubilaire étonnamment jeune :

— Chaque année, s'écriait l'un d'eux, en quittant la maison, l'on devrait commémorer ce soixantième anniversaire !

Il y avait là deux conseillers d'Etat, MM. Marcel Gard et Jean Coquoz, des membres du clergé, des illustrations du corps médical, des avocats du barreau valaisan, des députés, et même des enfants difficiles, ou si vous préférez des journalistes !

Le Dr Galetti qui, en sa qualité de major de table, prenait le pas sur les colonels présents — MM. Marc Morand et Edmond Giroud ! — sut fort bien canaliser les flots d'éloquence.

Il lut lui-même une quantité de lettres et de télégrammes qui du canton, de la Suisse et de l'étranger, nous apportèrent les échos flatteurs de la renommée du Dr Repond.

Au nom du Gouvernement valaisan, M. Coquoz exalta l'œuvre et l'homme en termes directs et sincères, non sans ajouter à ce discours officiel sa note personnelle.

Il appartient ensuite au Dr Beno de s'exprimer au nom du personnel. Il le fit avec autant de tact que de chaleur, trouvant les mots du cœur pour traduire et l'admiration et l'affection de tous.

On entendit aussi M. Muller, président de la Société suisse de psychiatrie, le Dr Bersot, un collaborateur fervent du jubilaire, le prieur Fleury, de l'Abbaye de St-Maurice, qui égrena de savoureux souvenirs, M. Chamot, M. Dénéreaz, syndic de Vevey, qui dans une allocution empreinte de l'esprit le plus vif évoqua les joies de l'amitié, M. Edmond Gay, dont la fantaisie et l'humour s'accordaient parfaitement avec le grand moment du dessert, et enfin M. André Repond lui-même.

Tout au long de la manifestation on l'avait vu, tantôt près du rire et tantôt près des larmes, vivre de douces et profondes émotions et voici qu'il nous révélait, dans un confiant abandon, les secrets de son cœur.

Il y a, paraît-il, dans ses ancêtres, une sorcière et le Père Girard. Peut-être lui devait-il à elle, ce dynamisme, ce goût de la lutte, ce... feu que des orateurs lui avaient reconnu, et à lui sa vocation d'éducateur.

Lancé sur ce thème, le Dr André Repond nous fit une confession joyeuse et poignante en même temps pour nous livrer finalement le fond de son âme dans un acte de confiance et de foi qui nous a, personnellement, profondément ému :

« Je sais qu'on peut, qu'on doit sauver des malheureux. »

C'est à cette tâche qu'il va continuer de consacrer sa vie, heureux du seul bonheur qu'il prodigue autour de lui.

Comblé de fleurs et de cadeaux, le Dr André Repond, au moment des adieux, retarda la séparation le plus longtemps possible.

Le soir, entouré de quelques amis — des anciens et des nouveaux — il se trouvait encore à Chamoson, chez M. Edmond Giroud, qui laissait au vin de 45, le soin de l'entretenir dans un optimisme et une amitié que les paroles n'eussent pu traduire avec autant d'éloquence.

C'est là que nous avons connu un Dr Repond plus enjoué, plus sensible et plus vivant que jamais et qui curieux de tout ce qui est humain, nous entraîna à sa suite dans un fabuleux tour d'horizon.

Ah ! nous revenons d'un grand et beau voyage ! Nous ne savions pas qu'en passant par Monthey, Chamoson et Sion, nous pouvions faire le tour du monde ! A. M.

La chasse. — (Corr.) Les journaux de notre région ont publié le texte de la circulaire que vient d'adresser aux Services cantonaux compétents, le Département fédéral de l'Intérieur.

Elle vise les mesures propres à empêcher la disparition du gibier. Le Dépt fédéral sollicite des propositions afin d'éviter qu'il soit appelé à faire usage des compétences qui lui sont conférées par la loi fédérale sur la chasse.

Nous, Valaisans, devons-nous encore subir force restrictions ? Particulièrement épris de liberté, nous sentons le besoin de nous adonner au vieux sport qu'est la chasse. Devrons-nous assister à la synchronisation de nos menus faits et gestes ? Qu'en sera-t-il dès lors de notre liberté ?

Il est question notamment de : Réduction de la durée de la chasse en haute montagne, limitation de pièces de gibier à abattre et interdiction de tirer notamment du chevreuil, examen d'aptitude à l'exercice de la chasse, et que sais-je encore.

Ne devrait-on pas laisser au porteur de permis toute la liberté actuelle du moins et si la faune devient dépeuplée, que la corporation des chasseurs s'organise selon ses aspirations ?

Qu'en pensent les chasseurs de chez nous ? Leur manière de voir consignée dans ce journal nous ferait plaisir. M.

SAINT-MAURICE

A la demande générale

DERNIÈRES

REPRÉSENTATIONS

Dimanche 14 avril 1946

Matinée à 14 h. 15

Soirée à 20 h. 15

La Nuit

des Quatre - Temps

 **LA NEUCHATELOISE**
 vous offre un choix complet de contrats
VIE, ACCIDENTS, RESP. CIVILE
 à des conditions très favorables.
 Demandez offres et renseignements aux Agences locales ou à M. WILLY JORIS, Agent Gén., SION, tél. 2 17 78

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY

Tél. 61275

Cpte ch. postaux II c 1000

CAPITAL ET RÉSERVES : Fr. 1.100.000.—

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

BILLETS A ORDRE

CRÉDITS DE CONSTRUCTION

CRÉDITS COMMERCIAUX

Facilités pour amortissements et remboursements. DÉPÔTS à vue - à terme - en Caisse d'Épargne

Nouveaux Cours

de Commerce de 6 mois

DÉBUT 2 MAI

Institut de Commerce de Martigny Tél. 6 11 55

Nouvelles suisses

MORT DE RENE BERSIN

A l'Hôpital cantonal de Genève est décédé à l'âge de 54 ans Ernest Bersinger dit René Bersin.

Cet artiste, d'origine saint-galloise, avait été élevé en Suisse romande. Il parcourut comme chanteur de cabaret toutes les régions de la Suisse romande, puis se rendit en France avant de se fixer définitivement à Lausanne et à Genève.

UNE FOSSE COMMUNE

Il y a quelques jours une fosse commune était découverte à Urberlingen, sur les rives du lac de Constance. Elle contenait 120 corps provenant du camp de concentration du voisinage. Les victimes sont mortes de faim, de froid et des suites d'actes de violence. Les corps ont été exhumés mardi et seront enterrés solennellement dans un cimetière spécial à Birnau.

NE PAS CONFONDRE

Le Don Suisse communique :

La presse française a annoncé récemment l'arrestation d'un employé de la Poupinière suisse de Dunkerque. Il ne s'agit pas d'un collaborateur régulier de la Croix-Rouge suisse, mais d'un monteur de baraques engagé pour l'installation du centre créé par cette organisation avec la collaboration du Don suisse.

Profitant d'un voyage qu'il avait à faire en Suisse pour se procurer du matériel, cet homme avait chargé sur un camion anglais des caisses dans lesquelles étaient dissimulés deux prisonniers allemands. Des soldats britanniques accompagnaient le véhicule, mais ce n'est qu'à la frontière qu'on s'est aperçu de la nature du chargement dont ils avaient été involontairement les convoyeurs. L'enquête menée par la police française n'a pas révélé l'existence de la chaîne d'évasion dont certains journaux avaient parlé.

LE RECRUTEMENT EN 1946

Le recrutement a été ramené à l'âge de 19 ans ; on ne recrute donc pas de nouvelle classe cette année ; le recrutement ne sera organisé que pour les conscrits âgés de 19 ans en 1945 ou à deux ans en 1944, pour les retardataires (conscrits d'anciennes classes d'âge non encore recrutés pour divers motifs), pour les jeunes gens nés en 1928, qui, conformément aux publications du département militaire, se sont annoncés avant le 12 décembre 1945 au chef de section de leur domicile pour être recrutés par anticipation. Tous ces jeunes gens seront appelés exceptionnellement par ordre de marche personnel au recrutement de 1946 ; ceux qui n'auraient pas été convoqués au 1er mai devront s'annoncer au chef de section de leur domicile en présentant leur livret de service.

DANS LES CABANES DU CLUB ALPIN

Le comité central du Club alpin suisse, d'entente avec les sections propriétaires, a décidé de réserver pendant les fêtes de Pâques, soit du jeudi 18 avril au lundi 22 avril, les cabanes Panossière, Mont-Fort et Piz Sol, aux membres du CAS, à leurs familles, aux membres du Club suisse des femmes alpinistes, aux membres de l'Organisation de jeunesse du CAS participant à des courses officielles et aux guides les accompagnant. Toutes les autres cabanes du CAS restent ouvertes, comme toujours, à tout le monde.

TERRIBLE DRAME DE LA CIRCULATION

Mardi vers 15 heures, Mme Schol, née Nufer, accompagnée de sa fille de 15 ans et de son garçonnet de 6 ans, se rendait d'Ostringen en direction de Saufenwil, par la route de Sriegelbach. A un moment donné, ils rencontrèrent un chargement de longues billes de bois, appartenant à une maison de transport de Zofingue. Comme le charroi arrivait près des promeneurs, la remorque, qui était fixée avec des chaînes, se détacha soudain, les chaînes s'étant rompues, et roula de côté. Les trois voyageurs furent ou atteints par les billes ou écrasés par la remorque. La mère, Mme Schol, gravement blessée, fut transportée à l'Hôpital de Zofingue, où elle ne tarda pas à mourir. Le garçonnet de 6 ans fut tué sur le coup, car il avait eu la tête écrasée. La jeune fille Marguerite a été conduite à l'hôpital avec les jambes et des côtes fracturées.

LES SIGNAUX D'ALARME

Le Conseil fédéral a pris un arrêté modifiant l'ordonnance concernant l'alarme dans la défense aérienne. Il est interdit d'employer à des buts étrangers à la protection antiaérienne des sons mugissants augmentant, puis diminuant de fréquence. Le Dépt militaire fédéral peut mettre les installations d'alarme de la protection antiaérienne, dans l'intérêt du public, à la disposition des communes qui le demandent.

Vers le suffrage féminin

(Corr.) Décidément, le féminisme a le vent en poupe. Dans tous les Etats libres du monde, l'Argentine et la Suisse exceptées, la femme possède, ou peu s'en faut, le plein exercice des droits politiques. Dans notre vieille démocratie, à son tour l'intérêt s'éveille, les voix s'élèvent, les volontés s'affirment pour la réalisation d'une réforme qui tient au cœur de tous les citoyens épris de justice.

Naguère, un vœu féministe était accepté au Conseil national. Plus d'un parlement cantonal s'est déjà prononcé en faveur du vote féminin ; ailleurs, le problème est nettement posé dans les sphères législatives ; et, dans notre canton, le mérite de l'avoir soulevé revient à un jeune député haut-valaisan. L'exercice des droits civils qu'après des siècles d'attente la femme a obtenu doit logiquement se compléter par la conquête des droits politiques.

Les conditions économiques et les conceptions sociales ont à ce point évolué que, par devoir ou par goût, la femme exerce des professions considérées hier encore comme un monopole masculin. Est-ce un bien, est-ce un mal ? Force nous est de constater les faits, avec toutes les anomalies qu'ils comportent en l'absence du suffrage féminin.

A la barre du tribunal l'avocate défend son client, mais elle n'a pas eu le droit de se prononcer sur l'acceptation du Code qu'elle interprète. La doctoresse se penche sur le patient qui l'a fait appeler à son chevet, mais il lui est interdit de voter une loi d'hygiène publique ou de lutte contre la tuberculose. A l'Université même, la femme professe les plus savantes disciplines, alors que, dans le plus modeste scrutin, elle est privée d'un droit qu'on ne conteste pas à un illettré. Elle rejoint là, dans le même discrédit, d'autres femmes qui se distinguent dans des entreprises agricoles, industrielles ou commerciales. Durant la guerre, la femme s'est vu imposer un livret de service : la paix revenue, on lui refuse la carte civique. Anachronismes ridicules ! Stupidités contradictoires !

Combien de filles courageuses luttent pour leur pain quotidien ou, par un labeur opiniâtre, soutiennent des familles qui sans cela sombreraient dans la misère ! Combien de veuves admirables travaillant d'arrache-pied, aux prises avec des difficultés et des soucis sans nombre, parviennent à élever honorablement leurs enfants ! Ces mères vaillantes, ces familles qu'elles dirigent, ne comptent pour rien dans la vie politique de la commune et de l'Etat. Intéressées au plus haut point à la bonne marche des affaires publiques, elles sont absentes partout, sauf au rôle des contributions. Quelle injustice révoltante !

Dotée d'autres qualités que celles de l'homme ou des mêmes qualités, mais à sa manière, la femme complète l'homme et, avec lui, parfait l'humanité. Dans l'évolution actuelle, ce tout harmonieux ne peut plus se confiner dans l'union conjugale et la société familiale. Il faut qu'il déborde le cadre de ces institutions pour les mieux défendre dans la cité et la nation. Le sens moral de la femme, sa conscience délicate, son amour de la paix et de la justice, son attachement au foyer doivent pénétrer notre vie publique, lui infuser un sang nouveau et un esprit régénérateur.

Le féminisme bien compris ne se propose pas de faire de la femme un tribun, mais, par le bulletin de vote, de lui permettre d'exercer une influence directe et bienfaisante sur le cours de nos destinées politiques.

Dr M.



Monsieur Maurice-Martin PRODUIT ;
Madame et Monsieur Louis ARRIGONI, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Marie PRODUIT-DENIS, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Abel BUCHARD et leurs enfants ;
Monsieur Martin PRODUIT ;
Monsieur Edouard PRODUIT et ses enfants ;
Monsieur Alexandre PRODUIT ;
Madame et Monsieur Robert MARTINET et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Innocent PRODUIT et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Georges RODUIT et leur fils ;
Mademoiselle Adèle PRODUIT et sa fille ;
ainsi que les familles parentes et alliées CHESEAUX, RODUIT, PRODUIT et CRETENAND, à Leytron, Chamossion et Saillon,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Delphine PRODUIT

née Cheseaux

leur chère épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Leytron le 11 avril 1946, dans sa 78^{me} année, murie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron, le samedi 13 avril 1946, à 10 heures.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire part.



Le Martigny-Sports a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur François REVAZ

père de son dévoué membre du Comité.

Assemblée des Délégués

Les délégués du Parti radical-démocratique valaisan (1 délégué par 20 membres) sont convoqués en assemblée générale le dimanche 14 avril 1946, à 14 h. 30, à la grande salle du Nouveau Collège communal, à MARTIGNY.

ORDRE DU JOUR :

1. Principes et programme du Parti radical-démocratique valaisan.
2. Rapport concernant le *Confédéré*.
3. Renouvellement des organes du Parti cantonal.
4. Divers.

Chaque section est priée d'envoyer ses délégués ; en outre, les membres du Parti, même non-délégués, peuvent y assister.

Le Secrétaire.

Nouvelles du Valais

Les morts. — † M. François Revaz. — Dimanche sera enseveli à Salvan, sa commune natale, M. François Revaz, notaire, agent depuis de nombreuses années de la Banque cantonale du Valais à Martigny-Ville, où le regretté défunt était domicilié.

M. François Revaz, ravi à l'affection des siens dans sa 58^{me} année, laissera le souvenir d'un fonctionnaire serviable et consciencieux. Bien que se rattachant au parti conservateur, il ne fit pas de politique active et il s'était attiré l'estime et la sympathie de toute la population sans distinction d'opinions.

Frère de M. Maurice Revaz, président de la commune de Salvan, M. François Revaz, dont le souvenir nous restera parmi les aînés que nous connaissons au temps déjà lointain de notre collège à St-Maurice, était le père de notre jeune ami sportif Francis Revaz, à qui va, ainsi qu'à toute la famille endeuillée par la perte de ce bon papa et époux, nos condoléances bien sincères.

— A Sion, M. Max Berclaz, fonctionnaire postal et conseiller communal socialiste, vient de perdre sa mère, Mme Max Berclaz, emportée subitement à l'âge de 56 ans, d'une attaque.

Notre sincère sympathie à la famille.

Le Directeur de la Civaf démissionne. — Nous apprenons que M. René Jacquod, Directeur de la Caisse interprofessionnelle valaisanne d'allocations familiales et secrétaire général des Corporations, a donné sa démission de directeur pour le 1^{er} juillet 1946.

Cette décision était attendue avec impatience dans le monde ouvrier et patronal.

P. C.

Union commerciale valaisanne. — Cette importante association tiendra son assemblée générale dimanche 14 crt à 10 h. 15 à l'hôtel Bellevue à Sierre. L'ordre du jour comprend :

- 1) protocole ; 2) rapport sur l'exercice 1945 ; 3) comptes et rapport des vérificateurs ; 4) budget ; 5) nominations statutaires ; 6) divers.

L'après-midi à 14 h. 30 il est prévu une conférence de M. le prof. Antoine Favre sur les nouveaux articles économiques de la Constitution.

Vu l'importance de cette conférence, nul doute que les commerçants empêchés d'assister le matin feront en sorte d'être présents l'après-midi.

En faveur des ouvriers. — Une entente est intervenue en ce qui concerne l'augmentation des salaires des plâtriers-peintres du Valais. Les ouvriers toucheront 20 cent. de plus à l'heure avec effet rétroactif au 5 avril 1946.

— Des ouvriers agricoles et viticoles de la région de Nyon, réunis en assemblée générale, ont voté une résolution protestant contre leurs conditions précaires de travail et de salaire. La résolution demande entre autres le salaire payé à l'heure, un maximum de 60 heures par semaine à raison de 1 fr. 80 au minimum, ainsi que des conditions de logement plus favorables.

Train de nuit du Martigny-Orsières. — Dimanche 14 avril, train de nuit du Martigny-Orsières. Départs habituels. Avis à nos aimables lecteurs de la région.

Première au Cervin. — Deux guides de Zermatt, Alexandre et Aloys Graven, ont fait jeudi la première ascension du Cervin cette année. La célèbre pyramide n'avait jamais été escaladée aussi tôt dans la saison. Du fait des énormes quantités de neige, l'entreprise a été des plus difficiles.

Viège. — L'assemblée primaire a décidé, sur proposition du Conseil et après avoir entendu le rapport de M. Fux, président de la commune, d'accorder un crédit de 800.000 fr. pour la construction d'un nouvel « Hôtel de Ville » sur la place St-Martin. L'ancien sera démoli pour permettre l'agrandissement de l'église paroissiale.

D'autre part, nous apprenons que l'Ecole cantonale d'agriculture du Haut-Valais vient de clôturer les cours d'hiver 1945-46. Ici aussi on apprend avec plaisir que le Gouvernement est fermement décidé de proposer au Grand Conseil la reconstruction de l'école d'agriculture d'hiver à Viège qui ne correspond plus aux exigences de notre époque.

X.

Cours cantonal pour sapeurs-pompiers. — Nous rappelons que le cours cantonal pour officiers sapeurs-pompiers du Bas-Valais a lieu à St-Maurice du 15 au 20 avril 1946.

Entrée en service : le 15 avril à 8 h. 30. Rassemblement : a) pour les instructeurs : grande salle communale ; b) pour les délégués : local des pompes. Inspecteur cant. du feu.

Qui n'a pas encore vu « La nuit des Quatre-Temps » ? — Nous rappelons aux nombreuses personnes qui n'ont pu trouver place aux récentes représentations de *La nuit des Quatre-Temps* à St-Maurice, comme à toutes celles que l'écho d'un succès incomparable aura incitées, l'occasion leur étant offerte de s'éviter ce regret, à ne se point priver d'un spectacle de choix, que la poignante légende valaisanne de René Morax et Gustave Doret, interprétée avec autant d'art que de ferveur par le « Chœur mixte » et de « Vieux Pays » d'Agauge, dans une mise en scène impeccable de Paul Pasquier et des décors ravissants d'André Berguerand, sera donnée en « supplémentaires » dimanche 14 avril à 14 h. 15 et 20 h. 15. La location au Bazar Agaunois, tél. 541 54, va bon train et prouve que l'on sait gré aux organisateurs d'avoir consenti à cette prolongation sollicitée de toutes parts. Avis, donc, aux retardataires ! Il est prudent de ne pas attendre à la dernière minute pour être sûr de pouvoir vibrer d'émotion et d'admiration, s'enchanter... et pleurer, à l'une des deux irrévocablement dernières représentations ! Qu'on se le dise et que l'on en croie ceux, innombrables, qui sont venus, ont vu, et ne l'oublieront pas. L'affluence a couronné le mérite : n'y voudrez-vous pas joindre votre fleur ?

N. B. — Grâce à l'amabilité des CFF, le direct de 23 h. 38 s'arrêtera à toutes les stations jusqu'à Sion et, sur la ligne du Tonkin, un train spécial quittera St-Maurice à 23 h. 40 pour Montthey, avec arrêt à Massongex. Enfin, la représentation de l'après-midi est terminée assez tôt pour qu'on puisse prendre l'omnibus montant de 17 h. 10.

Dans les CFF. — Sont promus ou nommés. — Chef de gare de 2^e classe à St-Maurice, Barblan Werner (précédemment à Lausanne) ; ouvrier de gare à Brigue, Bieler Gaspard. Admis à la retraite, Pfeifferlé Jean, chef de train, St-Maurice ; Clausen Jean, conducteur de locomotives, et Gilbert Robert, visiteur de voitures, à Brigue.

Saxon. — Assemblée du Parti. — L'assemblée annuelle ordinaire du parti radical-démocratique est convoquée pour le samedi 13 crt à 20 h. au Collège.

Le Comité.

Certes, les vœux de chacun ne peuvent pas se réaliser toujours. Mais, si vous cherchez une place ou du personnel, doublez vos chances de succès en vous adressant au Bureau de placement du Parti radical-démocratique (avenue de la Gare, Sion, tél. 2 16 53).

Tout vient à point...

On se demandait qui avait gagné le gros lot de la dernière tranche de la Loterie romande, dont le tirage eut lieu le 16 mars à Genève et dont la plupart des lots moyens furent touchés dans les trois jours qui suivirent. Le gagnant, en tout cas, n'était pas pressé, puisque c'est mardi 9 avril seulement qu'il s'est décidé à se présenter au guichet de la Banque cantonale vaudoise à Lausanne afin d'encaisser son billet, non pas en cinquèmes comme tous les précédents, mais en entier, ce qui est assez rare pour être signalé. Ce veinard intégral qui a touché le gros lot de 50.000 fr. paraissait, à vrai dire, fort satisfait. C'est un Genevois, homme de la campagne et de situation plutôt aisée.

Quand la tireuse de cartes vous dira donc : « Je vois un homme de la campagne, de forte stature et l'air enjoué », ne croyez pas qu'il n'existe pas ! Sur-tout si on le localise dans les environs immédiats de l'ex-capitale des nations. Genève perd parfois, mais gagne aussi, surtout à la Loterie romande !

Nous avons reçu :

Un anniversaire dans la presse

C'est celui de *Curieux* qui fête aujourd'hui dans son No de 14 pages, son 10^e anniversaire. Dix ans d'histoire mondiale, dix ans d'histoire suisse, voilà ce que rappellent à cette occasion Eddy Bauer et Ed. Perron. Plusieurs autres collaborateurs évoquent encore les souvenirs de ces dix années passées, ainsi que l'excellent dessinateur Varé.

Notre grand hebdomadaire romand présente encore sa matière habituelle, faite de la collaboration des meilleurs écrivains et journalistes de chez nous et de l'étranger. Walter Lippman, le grand publiciste américain, et Jean Roc, nous parleront de la puissance militaire des Etats-Unis. On y trouve un reportage sur la rançon de la victoire de l'Angleterre. Ed. Bauty publie des échos sur la dernière assemblée de la S. d. N. à Genève. N'oublions pas une grande nouvelle de Léon Savary : « La fumée de Caïn », etc., etc.

Couronnes mortuaires naturelles et artificielles par le spécialiste
J. LEEMANN MARTIGNY, Pl. Centrale, tél. 6.13.17
SION, Grand-Pont, tél. 2.11.05



Monsieur Emile DARBELLAY-PONT, à Martigny-Bourg ;
Madame et Monsieur Charles GUEX-DARBELLAY et leurs enfants Pierrette et Jeannot, à Mgny-Bourg ;
Monsieur et Madame Paul DARBELLAY-BENDER et leurs enfants Willy et Madeleine, à Mgny-Bourg ;
Madame et Monsieur Robert GIANADDA-DARBELLAY et leurs enfants Jean-Claude, Léonard, Pierre et Madeleine, à Martigny-Ville ;
Mademoiselle Lillette DARBELLAY, à Mgny-Bourg ;
Monsieur Maxime DARBELLAY, à Martigny-Bourg ;
Monsieur Henri PONT, ses enfants et petits-enfants, à Sierre ;

Monsieur et Madame Jean PONT, à Sierre ;
Madame Veuve Joseph PONT, ses enfants et petits-enfants, à Sierre ;
Les enfants de feu Angelique MARTIN-PONT, à Sierre ;
Monsieur et Madame Pierre PONT, leurs enfants et petits-enfants, à Sierre ;
Madame Veuve Louis PONT et ses enfants, à Delémont ;

Madame et Monsieur Ulysse GIROUD-PONT et leurs enfants, à Martigny-Bourg ;
Madame et Monsieur Isaac CHAPPOT-PONT et leurs enfants, à Martigny-Ville ;

Les familles GIROUD-DARBELLAY, BOSSONNET-DARBELLAY, DARBELLAY-BONDAZ, DARBELLAY, PILLET, PICT et PACCARD, à Martigny-Bourg et Ville, MIRGUET, à Paris, PONT, ANTILLE, ZUFFEREY, à Sierre, FARQUET, à Genève et Paris,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Madeleine DARBELLAY

née Pont

leur très chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce et cousine, survenu subitement dans sa 58^{me} année.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le samedi 13 avril 1946, à 10 h. 30. Départ du domicile mortuaire, Martigny-Bourg, à 10 heures.

P. P. E.



La Fanfare municipale « Edelweiss » de Martigny-Bourg a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Emile DARBELLAY-PONT

mère de leur membre dévoué Paul Darbellay.

Les membres de la Société sont priés d'assister à l'ensevelissement en se rapportant au faire-part de la famille.



Madame François REVAZ, à Martigny-Ville ;
Monsieur Francis REVAZ, sa fiancée Mademoiselle Rosette CRETATZ, à Martigny ;
Madame et Monsieur Auguste ARLETTAZ-REVAZ et leur fils Yvan, à Orsières ;
Monsieur et Madame Maurice REVAZ-FOURNIER et leurs enfants Aimé et Jean-Jacques, à Salvan ;
Monsieur et Madame Louis REVAZ-MAYENCOUR et leurs enfants Odette et Madeleine, à Détroit, Michigan (U.S.A.) ;

Monsieur André REVAZ, à Détroit, Michigan (USA) ;
Mademoiselle Marie REVAZ, à Salvan ;
Monsieur et Madame Joseph REVAZ et leurs enfants Joanne, Josef, Mélanie et André-Louis, à Détroit, Michigan (U.S.A.) ;

Monsieur Louis COQUOZ, de Sigismond, à Salvan ;
Monsieur Louis COQUOZ, à Eagle, Colorado ;
Monsieur Victor BALMA-COQUOZ et ses enfants Charly et Pierre-André, à Martigny-Ville ;
Madame Vve Hortense BOCHATAY-DELEZ et famille, à Salvan ;

Madame Vve Justine COQUOZ-BOCHATAY et famille, à Salvan ;
Madame Vve Victorine COQUOZ-JAQUIER et famille, à Clarens ;

ainsi que les familles parentes et alliées REVAZ, COQUOZ, BOCHATAY, MORET, MICHAUD, DERIVAZ, DECAILLET,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur François REVAZ

Notaire

Agent de la Banque Cantonale du Valais

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, gendre, neveu et cousin, enlevé à leur tendre affection le 11 avril 1946, à l'âge de 58 ans, après une longue maladie chrétieusement supportée, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'inhumation aura lieu à Salvan le dimanche 14 avril 1946, à 11 heures.

Un train spécial sera mis en circulation de Martigny pour Salvan à 10 h. 15 et de Salvan à Martigny à 13 h. 30.

Le présent avis tient lieu de faire part.



L'Association suisse des Employés de Banque, Section du Valais, a le regret d'annoncer à ses membres le décès de son cher collègue

Monsieur François REVAZ

agent de la Banque Cantonale du Valais, à Martigny.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

Les somnambules de la paix

Un somnambule est un individu atteint d'une tare nerveuse. Ce mal particulier le frappe par intervalles. A ce moment-là, dans son sommeil, le malade se lève, marche dans l'obscurité avec le rythme saccadé d'un robot. Il ouvre la porte, se précipite dans l'escalier ou grimpe sur le toit, au risque de se casser les os. Puis, du même mouvement mécanique que lui commande son cerveau, où la conscience se trouve bloquée, il revient à son lit, achève tranquillement la vie végétative de la nuit et s'éveille, au matin, la tête lourde, mais ne se souvenant de rien !

Le monde a connu, pendant une dizaine d'années, un « conducteur » qui se vantait lui-même de n'agir qu'à l'état de trances. Quand ce somnambule s'est éveillé, dans un abri blindé, situé sous la Chancellerie du Reich, à Berlin, il a tout de même pris quelque peu conscience de son état. Il avait promis aux Allemands qu'après cinq ans, ils ne reconnaîtraient plus leur empire. La promesse fut tenue, au prix de quelques millions de cadavres, et d'une Europe déshéritée. Il y avait bien là de quoi « réveiller » une conscience, même celle d'un lunatique ! La guerre du somnambule finit, pour son auteur, par un suicide du genre néronien.

La paix est donc à peu près revenue sur la terre. Il ne nous reste qu'à veiller que d'autres espèces de somnambules n'en refassent pas, à leur tour, des leurs, à l'imitation du fuhrer des fuhrers...

Car les apôtres de la force sont légion. Les uns se croient des maîtres. D'autres ne sont que des contremaîtres, des sous-chefs, les patrons du lampiste. Ce ne sont pas les moins vénéreux.

L'époque que nous traversons leur est particulièrement propice, parce que c'est un temps de détresse et de chaos. Un temps où le gouvernement des hommes par la majorité est soumis à toutes sortes d'éclipses et de caprices, à quoi les peuples violents ripostent, généralement, par des émeutes et des soulèvements qui permettent à la force de resserrer un peu plus son garrot.

Car il n'est en effet pas de solution plus fautive et plus réactionnaire que celle de la force.

Si l'on veut, abstraction faite des idéaux affirmés et des drapeaux déployés pour couvrir la marchandise, essayer d'une notion d'ensemble, il est impossible de se dégager de cette conclusion: les militaires ont fait assez de mal à ce continent: il est temps que leur règne finisse.

Par essence, tout militarisme (et pas seulement le militarisme prussien) est synonyme d'épreuves et de solutions par la force.

Les peuples qui ont réussi à se dégager de la tyrannie fasciste en ont une telle nausée que ceux-là se trompent qui croient qu'ils parviendront à imposer des réformes nouvelles, calquées dans leurs principes et dans leur manière de faire, sur cette défunte tyrannie.

L'ère du somnambulisme, appuyé sur un sabre, est définitivement close.

(De la Lutte syndicale)

W. N.

Les sports

Le grand « Derby » d'Ovronnaz

Tous les détails relatifs au programme de cette manifestation étant déjà connus, il ne reste plus qu'à annoncer que tout est prêt pour samedi et dimanche. En effet, les organisateurs n'ont rien omis afin d'assurer le succès de cette épreuve sportive qui peut d'ores et déjà être considérée comme la plus prestigieuse de tout le Bas-Valais pour l'importance des vedettes qui s'y affrontent.

Déjà, l'on nous annonce l'arrivée aujourd'hui de la renommée équipe française avec son grand champion James Couttet. Rappelons aussi que le service des cars fonctionnera de la gare de Riddes à Ovronnaz dès demain samedi à 15 h. 30 et dimanche toute la journée et qu'en outre le reporter sportif Vico Rigassi se fera l'écho de la manifestation à la Radio de Sottens dimanche soir.

Enfin une cantine avec les meilleurs crus et une restauration soignée satisfera sans aucun doute tous ceux que l'air pur et vif de la montagne aura mis en appétit.

A Leytron donc pour le Derby d'Ovronnaz, demain et dimanche. Skieurs et skieuses, vous y serez reçus à bras ouverts afin de couronner dignement la saison 1945-46.

Les coureurs sont priés de venir retirer leur dossard samedi de 20 à 21 h. à l'Hôtel du Muveran, à Ovronnaz.

Ski-club de Salvan

Le SC Salvan a fait disputer dimanche son traditionnel concours interne de la Creusaz. Au meilleur temps de la course de vitesse a été attribué la Coupe des Alpes, et simultanément un combiné-deux, descente-salomon, était organisé pour les juniors du club.

Coupe des Alpes: 1. Bochaty Jean 1'29,2; 2. Fournier Roger 1'34; 3. Bochaty Marcel 1'34,2; 4. Jacquier Guy 1'37,2; 5. Décaillet Marc 1'37,4; 6. Fournier Jean-Ed. 1'41; 7. Mathey Raymond 1'42,4; 8. Gay Georges 1'49; 9. Derivaz Jean-Noël 1'51; 10. Bochaty André 1'55.

Combiné-deux, juniors: 1. Fournier Jean-Ed. 3,44 pts; 2. Bochaty Marcel 4,37; 3. Mathey Raymond 7,46; 4. Décaillet Marc 7,97; 5. Derivaz Jean-Noël 10,60; 6. Gay Georges 13,81; 7. Bochaty André, 19,83; 8. Gay Henri 36,86.

Le comité du Ski-club de Salvan fait savoir qu'il a fixé au dimanche 5 mai la date du 7e Derby de Salvan. Que tous les sportifs et amateurs du ski de printemps retiennent cette date.

Critérium international cycliste amateur

Cette importante épreuve se déroulera sur un circuit fermé à Sion le dimanche 14 avril. Les grands as de la pédale de Suisse et de plusieurs pays disputeront le trophée. C'est la première fois que le Valais a la chance de voir aux prises des champions tels que Plattner (Suisse), Morandi (Italie), Guegen (France). Parmi les dernières inscriptions, signalons celles de

Chronique de Martigny

Assemblée des délégués du Parti

Nous rappelons aux délégués du Parti radical-démocratique de Martigny-Ville l'assemblée cantonale des délégués qui aura lieu dimanche 14 avril à 14 h. 30 au Nouveau Collège à Martigny-Ville. *Le Comité.*

Nécrologie

C'est avec une douloureuse surprise que l'on apprenait hier à Martigny-Bourg la nouvelle du décès subit de Mme Madeleine Darbellay née Pont, épouse de M. Emile Darbellay, ancien conseiller.

Mme Darbellay, qui laissera le souvenir d'une épouse et d'une laborieuse et très estimée, s'en va dans sa 58^{me} année.

Nous adressons à sa belle famille si cruellement frappée par ce deuil nos condoléances bien sincères.

Au Martigny-Sports

Les sportifs de Martigny et environs attendent avec impatience la venue du champion de groupe, le F.C. Monthey, qui disputera son dernier match de championnat suisse contre les locaux.

L'équipe des Contat, Jacquier, Berrut et consorts terminera-t-elle le championnat sans avoir connu la défaite? Ce serait là un bel exploit à l'actif des Montheyans. Cette partie s'annonce palpitante, car Martigny entend également faire preuve de sa valeur qui est certaine.

Ce match débutera à 14 h. 30 et sera précédé de la rencontre Martigny juniors B-Sion juniors B.

— Nous apprenons en dernière heure qu'à la suite d'une entente entre les 2 sociétés, le match St-Maurice juniors A-Martigny juniors A aura lieu à Martigny à 16 h. 15, immédiatement après le match Monthey I-Martigny I.

Cours de puériculture

A la demande de quelques personnes, un cours de puériculture pour jeunes mamans se donnera du 1er au 5 mai, l'après-midi et le soir. On peut s'inscrire jusqu'au 20 avril chez Mlle Jeanne Darbellay, « Pro Juventute », et chez Mme Gillioz à Martigny-Bourg. Prix du cours 8 fr. payables à l'inscription.

Classe 1910

Réunion-apéritif dimanche matin 14 avril à 11 h., au Café du Midi (M. Pommaz).

La soirée annuelle du Club des lutteurs

Elle est fixée au samedi 20 avril, veille de Pâques, au Casino Etoile. Un important match de lutte entre les équipes représentatives de Saxon et Martigny constituera le « clou » du programme. Le bal sera conduit par l'orchestre de la Fête des Vendanges de Neuchâtel « Tourbillon Musette ».

Un service de char sera organisé entre Martigny, Saxon, Fully et Charrat. Retour, dans la nuit. S'inscrire dans chaque village auprès du Club des lutteurs.

A L'ETOILE: « Le Bossu »

C'est le grand acteur Pierre Blanchard qui incarne le rôle du chevalier Henri de Lagardère, terreur des traites et ennemi juré des courtisans fourbes et lâches, dans *Le Bossu*. A l'Etoile. Louez vos places d'avance, tél. 6 16 10. Dimanche, train Martigny-Orsières.

Confiserie Pierroz

Les cloches sont arrivées à la Confiserie Pierroz.

AU CORSO: une affaire mystérieuse.

L'Enigmatique Dr Ordway, avec Warner Baxter, comme principal interprète, et un film original: *Chevauchées en musique*.

Répétition de l'Harmonie

Les membres sont convoqués en répétition générale ce soir vendredi à 20 h. 30 précises.

Confédération

Les pourparlers de Washington

L'agence Reuter apprend de source autorisée que les négociateurs suisses n'ont pas encore demandé de reprendre la discussion de la délicate question des avoirs allemands en Suisse avec les économistes britanniques, américains et français, bien que M. Walter Stucki, chef de la mission helvétique, soit rentré de Berne dans la nuit de mardi. On pense maintenant que les experts des quatre pays ne se réuniront vraisemblablement pas avant la semaine prochaine.

En Angleterre par chemin de fer

Le service des bateaux entre Calais et Douvres reprendra le 15 avril 1946. Dès cette date, certaines gares suisses pourront de nouveau délivrer des billets et enregistrer des bagages pour Londres par cette voie, ainsi que par celle de Dieppe-Newhaven, déjà ouverte à l'exploitation.

Un journal vaudois centenaire

La Feuille d'Avis de Vevey, qui sort des presses de la Maison Klausfelder à Vevey, vient de fêter le centenaire de sa fondation. On sait que ce journal est dirigé actuellement par M. Emile Gétaz, un ami du Valais, qui rappela au cours du banquet organisé en cette occasion que c'est à M. Albert Klausfelder, imprimeur-lithographe, que l'on doit la fondation de la lithographie.

La fin du Grand Hôtel d'Aigle

Mercredi après-midi, la Municipalité d'Aigle a fait vendre aux enchères publiques, pour le prix de 40 000 fr., le Grand Hôtel d'Aigle, construit il y a 75 ans environ, désaffecté depuis douze ans, qui a abrité la troupe pendant cette dernière guerre. L'acheteur est la maison de démolition Otto Lory, à Berne, qui démolira entièrement l'immeuble et devra remettre la place nettoyée et remise en état pour le 30 novembre; la commune s'est réservée un droit d'emption sur les terrains au prix de 50 cent. le mètre carré.

Martini, de Nice, champion de la Côte d'Azur; Frank Bohn, vainqueur du Grand Prix de l'Hôtel de Ville de Fribourg; Ackermann, vainqueur de plusieurs courses importantes en Suisse allemande.

Le déplacement vaut donc la peine: tous à Sion le dimanche 14 avril 1946 dès 14 h. 30. Circuit fermé: avenue de Tourbillon-Place de la Gare.

Installation du nouveau Conseil d'Etat vaudois

Mercredi a eu lieu à Lausanne, en présence du Grand Conseil, l'installation et l'assermentation du nouveau Conseil d'Etat vaudois issu des dernières élections législatives. Cette manifestation s'est déroulée selon une tradition, c'est-à-dire dans le cadre sérieux que l'on apporte chez nos voisins vaudois à tout ce qui touche aux affaires du pays.

La veille, soit mardi matin, le Conseil d'Etat avait procédé à la répartition des Départements entre les nouveaux élus.

La « Revue » change d'aspect

Notre confrère lausannois paraît désormais sous le nouveau titre: *La Revue de Lausanne*, qu'il a fondé par Louis Ruchonnet, et d'information, fondé en 1868 par Louis Ruchonnet. Quant au texte rédactionnel, il est réparti sur quatre colonnes par page au lieu de six. C'est la formule qui a été jugée la plus économique et la plus appréciée, après divers essais.

Nous saisissons l'occasion de cette présentation nouvelle de notre coreligionnaire politique vaudois pour lui renouveler nos bons vœux de succès et prospérité, ceci d'autant plus que l'on nous annonce que de nouveaux collaborateurs ont été engagés au journal qui continuera à s'inspirer des idées de son fondateur Louis Ruchonnet.

Une fillette scalpée

Une fillette de neuf ans, qui s'amusa dans une rue de Zoug, n'ayant pas vu arriver une automobile, a été frôlée de si près que sa tresse a été prise dans la machine. La malheureuse petite a été littéralement scalpée.

Réduction des impôts

Au Conseil communal de la grande commune de Koeniz, près de Lempy, a été admise une réduction du taux de l'impôt de 2,2 à 2,1.

En Valais, où domine le grand régime, de telles perspectives ne sauraient être envisagées, au contraire!

L'AVANCEMENT DANS L'ARMEE

Le Conseil fédéral a complété l'ordonnance sur l'avancement dans l'armée par une disposition prévoyant que, contrairement aux conditions ordinaires d'avancement, les premiers-lieutenants d'infanterie, des troupes légères, d'artillerie, des troupes d'aviation et de défense contre avions, du génie et du train peuvent être promus au grade de capitaine jusqu'au 30 juin 1946 si, au lieu d'avoir fait du service comme commandant d'unité dans une école de sous-officiers et une école de recrues, ils ont commandé avec succès une unité pendant 50 jours. L'unité doit avoir été commandée d'une manière suivie dans trois services au plus.

Je porte à la connaissance de mon honorable clientèle que, d'accord avec la fabrique, je prends la représentation pour tout le canton du Valais, des

Camions Berna Service

Des ouvriers spécialisés sur les moteurs Diesel se tiennent à votre entière disposition pour toutes réparations et révisions. — Adressez-vous en toute confiance à

ELITE-GARAGE SIERRE Ch. Burgstaller, tél. 5 16 39

Vente aux Enchères

du mobilier et du matériel d'exploitation d'un Hôtel-Pension

les lundi 15, mardi 16 et mercredi 17 avril

ou

CASINO DE MONTBENON à Lausanne

Chaque jour fixé, dès 9 h. 30 à 12 h. et de 14 à 18 h., il sera procédé à la réalisation, par voie d'enchères, aux conditions d'usage, de tout ce qui a servi à l'exploitation de l'Hôtel-Pension ASTORIA, dont le bâtiment est en transformation, soit:

MEUBLES de 30 chambres à coucher, modernes, à 1 ou 2 lits, divans, armoires à 1 et 2 portes, chaises-longues, fauteuils Morris et autres, tables, chaises, bureaux, tables à écrire, machines à écrire, paravents, étagères, lustres, lampes de chevet; un lot de grands rideaux avec tirage; un lot de belles carpettes et descentes de lit; tapis d'escaliers avec ou sans les barres: quelques meubles de jardin, etc., etc.

MOBILIER DE SALON et de SALLE A MANGER.

ARGENTERIE: environ 500 couteaux, cuillères et fourchettes: plats ronds et ovales, théières, cafetières, ravers et accessoires de table.

LINGERIE et LITERIE: environ 180 draps; 50 belles couvertures; un lot d'édredons, traversins et oreillers; linges de bain et de toilette; enfourrages, serviettes, nappes, tapis de table, molletons, tabliers, etc.

Un lot de vaisselle, verrerie, batterie de cuisine cuivre et autres articles trop long à énumérer.

Visite à partir 15 crd, dès 8 heures.

Tout doit être vendu. — Le lundi 15 courant est exclusivement réservé aux meubles.

Si besoin est, la vente continuera jeudi 18 courant.

Par ordre: L. KOHLER, agent d'affaires breveté.

REX-SAXON
Les
Rocquevillard
d'HENRY BORDEAUX

BAZAR PHILIBERT MARTIGNY
Chocolat, œufs, lapins - Biscuits

Pour tous travaux de
Gypserie et Peinture
ainsi que spécialité de Peinture IMÉRIT
adressez-vous en toute confiance à l'Entreprise
Landry-Genoud
Rue des Alpes, MARTIGNY

CINÉMA
Le célèbre drame de Paul Féval:
LE BOSSU
passe cette semaine à l'ÉTOILE
Aux actualités: **CARNAVAL DE MARTIGNY**

Achetez avantagement
Chapeaux de Dames et Enfants
Blouses - Chemisiers - Ensembles américains
Lingerie - Sous-vêtements - Chemises - Cravates
Beau choix en robes enfants, laines à tricoter
Magasin H. Muller
Tél. 2 12 85 Rue de Conthey, SION

On cherche à PLACER pendant l'été, à la montagne ou à la campagne, un

Jeune GARÇON
de 12 ans. Ecrire sous chiffres 25 Publicitas Martigny.

Pour **Vendredi-Saint**

Poisson

Le kg.
Morue Fr. 3.—
Cabillaud frais Fr. 5.—
Filet blanc sans arête Fr. 6.—
Colin français Fr. 6.—
Tanche du lac vivante Fr. 5.—
Cuisses de grenouille

Champignons frais (de Paris) Fr. 6.—

Passes commandes de suite. Expéd. par poste

L. ECKERT, SION, comestibles

Rue de Conthey No 12

SÉRAC

Expédition de sérac salé par

5 kg. Fr. 1.50 le kg.

10 kg. Fr. 1.40 le kg.

20 kg. Fr. 1.30 le kg.

franco contre remboursement.

Laiterie de Lucens (Vaud)

A vendre

6 patres de

Malles - Cabine

Fr. 200.—

S'adresser au journal.

Chambre meublée

A LOUER

belle chambre indépendante, conviendrait aussi pour bureau.

S'adresser à Mme Papilloud,

av. de la Gare, Martigny.

Papeteries

Sacs de dames

Magasin de

l'Imprimerie Nouvelle

Martigny

Démocratie vivante

Nous souhaitions, en contemplant, mardi passé, les diverses manifestations populaires qui marquèrent la réception de M. le conseiller d'Etat Paul Nerfin par sa bonne ville d'Aubonne, que tous ceux qui, à l'est de notre continent européen, se font de la « démocratie » la conception que l'on sait, eussent pu prendre part à cette radieuse et inoubliable journée. Sous un ciel prestigieux, qui donnait au Léman des tonalités merveilleuses et qui versait dans les cœurs cette joie sans mélange qui rayonnait déjà dans les esprits, le nouvel élu prenait contact avec ses concitoyens de Morges et d'Allaman. Avec quelle émotion radieuse chantaient les enfants des écoles, avec quelle visible émotion les fanfares locales jouaient leurs marches les plus entraînantes ! Sur la place municipale d'Aubonne, ce fut un véritable triomphe. Partout des drapeaux et des oriflammes aux couleurs suisses et vaudoises, par-

tout du soleil au firmament, dans les âmes et dans les regards.

Après un somptueux cortège dans les rues pavées de la gracieuse petite cité, un des plus purs joyaux de la Côte, cortège dans lequel on ne savait ce qu'il fallait le plus admirer, de l'allure martiale des dragons, des uniformes rutilants des huissiers en grande tenue officielle, ou de l'enthousiasme de toute une population vibrante de respect et de fierté, ce fut la première cérémonie patriotique sur l'admirable terrasse ombragée que forme l'allée du Casino municipal. Coups de canon, morceaux de fanfare alternant avec les discours et les chants. Et — détail touchant et très remarquable — ils étaient tous là, les représentants des autorités cantonales et communales à tous les degrés de la hiérarchie, les innombrables amis du sympathique magistrat, les collègues libéraux et socialistes de l'écu ! Touchante, émouvante manifestation de la profonde union patriotique qui règne dans ce bon peuple vaudois, enraciné dans sa terre magnifique, plaçant les intérêts supérieurs et ceux de son pays au-dessus de toutes les divergences d'opi-

nions politiques ou de convictions religieuses.

Dans la grande salle du Casino municipal, ce fut la même débordante allégresse des cœurs et des esprits, ponctuée par des discours vibrants d'amour patriotique, des productions musicales charmantes, sans parler de ce « La Côte » clair, pétillant et généreux, suscitant en chacun une délicieuse petite fête intérieure... Il nous faudrait mentionner tous les toasts prononcés par MM. Magnenat, Tanner, le conseiller national Meul-geois de l'écu, tout en disant combien ils ressen-taient profondément l'honneur qui rejaillissait sur leur cité, ne sachant pas le sentiment de regret qu'ils ressentaient à la pensée qu'un de leurs concitoyens les plus éminents et les plus zélés dans la défense des intérêts municipaux al-lait les quitter pour accomplir dorénavant sa mission sur le plan plus vaste de la patrie cantonale. Paul Nerfin, salué par de frénétiques applaudis-sements, prononça à son tour un discours, une harangue, une allocution magistrale, dans laquel-le il voulut définir son devoir de patriote et de serviteur du peuple, une admirable profession de

foi démocratique. Au dehors tonnait encore le canon sous les grands arbres baignés de lumière, tandis qu'au fond du décor miroitait le Léman, tache indécise de pastel, pierre précieuse qui se serait liquéfiée sous les dernières ardeurs du so-leil couchant...

Quelle émouvante, quelle admirable figuration de la plus pure, de la plus authentique démocra-tie qui soit au monde !

Le même spectacle de noble simplicité et de ferveur patriotique se déroulait simultanément, à l'occasion de la réception de M. le conseiller d'Etat Chaudet par ses bonnes gens, sur les bords enchantés de Lavaux. Et nous ne pouvions nous empêcher de rendre grâce à l'insigne et des hor-reurs. Dire qu'un plan général de déportation des populations romandes avait germé dans l'« âme » et sur les plans de barbares des sicaires nazis ! La merveilleuse fête du 9 avril nous a fait sentir à quel désastre nous avions échappé. On l'a sou-vent dit et répété : si le vaudois n'existait pas, il faudrait le créer. Qu'il vive ! P. B.

DIMANCHE 14 AVRIL

GRAND Derby d'Ovronnaz

Leytron 25 équipes, 150 coureurs licenciés

JAMES COUTTET champion du monde et l'équipe française

Service de cars aux trains horaires, à partir de SAMEDI, dès 15 h. : Riddes-Leytron-Ovronnaz. CANTINE

HORAIRE DES TRAINS

| | | | | |
|--------------------|--------|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------|
| Genève samedi | départ | 13 ⁰⁴ 14 ⁴² | Genève, départ dimanche | 6 ²⁵ |
| Lausanne " | " | 14 ⁰⁸ 15 ⁴⁰ | Brigue, départ " | 6 ¹³ |
| Brigue " | " | 14 ⁰⁶ | Riddes, départ direction Lausanne | 20 ¹⁵ |
| Lausanne, dimanche | " | 4 ⁵² 7 ¹² | Riddes, départ direction Brigue | 19 ⁵⁷ |

Le direct qui part de Lausanne dimanche matin à 7¹² s'arrêtera spéc. en gare de Riddes

Renseignements : Leytron, N° 41510, 41530

Les nettoyages de printemps ne nous font plus de soucis!

Nous utilisons VIM et mettons ainsi la moitié moins de temps. Vous aussi serez émerveillée de voir combien les nettoyages se font plus facilement et plus rapidement avec VIM. (De plus, VIM nettoie en un clin d'oeil les mains, aigues au travail.)

Employez VIM pour nettoyer pots et casseroles, baignoires, tables, catelles, cuvettes de métal, cuisinières, couverts, etc.

VIM nettoie tout

Orsières

Grande Salle „Echo d'Orny“

Dimanche 14 avril, à partir de 20 h. 15



GRAND Concert-Variétés

organisé par la fanfare L'ECHO d'Orny, avec le concours du

Comique vaudois M. Cornu et de deux chanteurs de Douze, de Radio-Lausanne : Mme Maillard et M. Imnos, solistes. — Prix des places : Premières fr. 2.50, Deuxièmes fr. 2.—. Train spécial pr le retour M. O.



Marmites à vapeur



Economie considérable de combustibles ; sécurité absolue. Ts renseignements par personne expérimentée. A partir de Fr. 50.— chez

Rue de Conthey, SION, tél. 22470

Ménage soigné cherche

Jeune Fille

de toute confiance, au courant, fort capable, des travaux d'un ménage soigné. Sois gages. Congés réglementaires. Entrée 1er ou 15 mai.

S'adresser à Mme Walter Pétermann, rue du Château 18, Moutier (Jura bernois).

BAGNES - Vente aux enchères

Le samedi 27 avril 1946, à 15 h., au Café Carron, à Villotte-Bagnes, les Hoirs de Marle-Louise Carron et d'Augusta Exquis-Carron, à Bagnes, exposeront en vente par voie d'enchères publiques :

l'Hôtel Carron, à Fionnay

ainsi que ses dépendances, terrain, parc, mobilier et accessoires. Prix et conditions à l'ouverture des enchères. Pour renseignements s'adresser à l'Administration communale de Bagnes, ou aux notaires Jos. Escher, à Brigue, et Georges Sauthier, à Martigny-Ville.

P. O. G. Sauthier, notaire.

Affaire intéressante

en exclusivité pour personne disposant de fr. 3 à 5000.—, même comme travail accessoire. Ecrire sous chiffres K 29519 X Publicitas Genève.

Tracteurs neufs et occasions

à mazout, pétrole ou gaz de bois. LE RELAIS S. A., St-Sulpice-Lausanne. Tél. 47238 ou 28973.

Magnifiques Œufs de Pâques

grâce aux COULEURS de Gottlieb Plus de malins et valsselle sales. Couleurs brillantes, sans poison. Une boîte à Fr. 1.— suffit pour 30-40 œufs. Les enfants peuvent facilement teindre les œufs. (Toutes teintes). Démonstration gratuite à Martigny, lundi 15 ct, sur le marché.

Bazar "Chez Gottlieb" Sion, Av. de la Gare

Avis

Le N° de téléphone de DIRREN Frères pépinières du Domaine des Iles, à Martigny, a changé. Le nouveau numéro est 6 16 17 MARTIGNY Inscrivez-le dans le livre, s. v. pl.

Drôit comme un i

vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. Bas prix. Depuis Fr. 14.50 suivant âge. Envois à che! R. Michel, spécialiste, 3, Mercier, Lausanne.

A VENDRE Vauxhall 12 HP, 6 cylindres, cabriolet, 5 places, modèle 1938, peu roulé, en parfait état de marche. Offres sous chiffres OFA 9077 L à Orell Füssli-Annonces, Lausanne. Confiez toutes vos annonces à « Publicitas »

Semenceaux

de pommes de terre, sélectionnés ou Classe B, Bühms, Bintje, Erdgold, etc., etc.

Pommes de terre de table dans les mêmes variétés.

Demandez nos prix courants pour livraisons par camion et chemin de fer. Conditions spéciales pour revendeurs.

FELLEY FRÈRES S. A., SAXON

Tél. 6 23 27 FRUITS ET LÉGUMES EN GROS Tél. 6 23 12

La plus ancienne Maison du Valais

On cherche JEUNE FILLE comme Femme de chambre dans petite pension. Occasion d'apprendre le service de table. Très bons gages. — La Charmille, Chexbres, tél. 58034.

A VENDRE 5 Ruches neuves avec grands cadres bâtis et cadres de hausse bâtis, de toute garantie. Modèle Dadan type. S'adresser à Paul Broccard, algueseur, Salvan.

SEMENCES

potagères et fourragères

Semences de céréales

FÉDÉRATION VALAISANNE DES PRODUCTEURS DE LAIT — SION

ET CHEZ SES REVENDEURS DANS TOUTES LES LOCALITÉS

Vous augmentez vos revenus

en déposant votre argent liquide sur carnet d'épargne avec privilège légal, sur obligation ou compte à terme à la

Banque Populaire de Sierre

CAPITAL ET RÉSERVES : Fr. 1,100,000.—

Location de cases dans la chambre forte — Prêts sous toutes formes

Compte de chèques llo 170

Famille sédunoise cherche Bonne à tout faire Bons salaire et traitement. Faire offres sous chiffres P 4928 S Publicitas, Sion.

ON CHERCHE sommelière pour 5 mois fr. 200.— à 220.— par mois Bons traitements S'adresser au journal.

Sténo-Dactylo habile et consciencieuse est demandée pour entrée immédiate ou date à convenir par

Valexport S. A. Charrat

Réclamez partout le Confédéré

Chauffeur tous véhicules cherche emploi. S'adresser au journal.

ON DEMANDE 2 jeunes ménages pour travaux agricoles Trouverait appartement sur place. S'adresser au journal.

Pour tout ce dont vous avez besoin dans nos domaines

PHARMACIE NOUVELLE PROGUERIE SION

Tél. 2 18 84, René Bolliger, pharm. Expéditions rapides

Occasion ON DEMANDE 2 vélos dames en bon état Faire offres au journal.

PRÊTS de 300 à 1500 fr. à fonctionnaire, employé, ouvrier, commerçant, agriculteur et à toute personne solvable, à des conditions intéressantes. Petits remboursements mensuels. Etablissement sérieux et contrôlé. Consultez-nous sans engagement ni frais. Références à Martigny. Discretion absolue garantie. Timbre rép. Banque Golay & Cie, Patx 4, Lausanne.

ON CHERCHE de suite une chambre A LOUER à Martigny. — S'adr. à M. Badoix, chez Emile Moret, ameublement, Martigny.

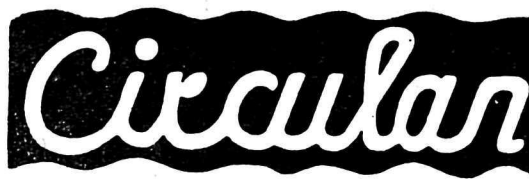
RADIOS RADIOS-GRAMOS dès fr. 300.—

Hallenbarter & C° succ. de H. Hallenbarter, SION

Migraines - Fatigues

Il faut savoir que la cure de printemps, avec **CIRCULAN**, peut non seulement guérir les troubles circulatoires, mais aussi en combattre les causes. Cette action de **CIRCULAN** sur la circulation du sang a le grand avantage de procurer une amélioration de l'état général, ce qui représente un gain réel pour la santé.

Dans ce cas, n'hésitez pas à recourir au



Extrait liquide de plantes du Dr M. ANTONIOLI, à ZURICH

CURE DE PRINTEMPS

contre : Troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité) - Hémorroïdes - Varices - Jambes enflées - Artériosclérose - Hypertension artérielle - Palpitations du cœur fréquentes - Vertiges - Bouffées de chaleur - Migraines - Fatigues - Mains - Bras Pleds et Jambes engourdis

Economisez 4 frs. avec la cure : 19.75 cure moyenne : 10.75 flacon original : 4.75 dans toutes les pharmacies. Recommandé par le corps médical. Etablissements R. Barberol SA, Genève

BOUILLIE BORDELAISE



SIMPLE ET AU SOUFRE MOUILLABLE
EFFICACE ADHÉRENTE

En vente dans tous les bons magasins et par les Sociétés d'Agriculture.

"CUPRA"
SOCIÉTÉ DES PRODUITS CHIMIQUES S. A.
Tél. 49725 / 26 / 27
RENNES

VOILA LE PRINTEMPS pour purifier votre sang, une bonne cure

Thé du Franciscain Père Basile

Le dépuratif qui s'impose. 65 ans de succès
En vente dans toutes les pharmacies, le paquet Fr. 1.50

Pour la 1^{re} fois en Valais, on verra aux prises les 3 champions amateurs
PLATTNER (Suisse) **GUEGEN** (France) **MORANDI** (Italie)

Criterium International Cycliste Amateur

14 avril 1946, dès 14 h. 30

Circuit fermé : avenue de Tourbillon-Place de la Gare. 120 tours, 12 primes, 80 km.

Pour Messieurs et Garçons

CHAPEAUX, CASQUETTES, CRAVATES, CHAUSSETTES, belles CHEMISES de ville et de sport, unies et fantaisies.
MANTEAUX DE PLUIE dep. fr. 55.—
CULOTTES COURTES (Flanelle) pr garçons dep. fr. 12.50.

Magasin
G. Simonetta
Martigny-Bourg, tél. 61116



OFFICE MODERNE
s. à r. l. SION Dir. E. Olivier
R. des Remparts, tél. 21733

Couleurs

INOFFENSIVES pour teindre vos

Oufs de Pâques



Jean Lugon - Jean Crotteux
Tél. 61192

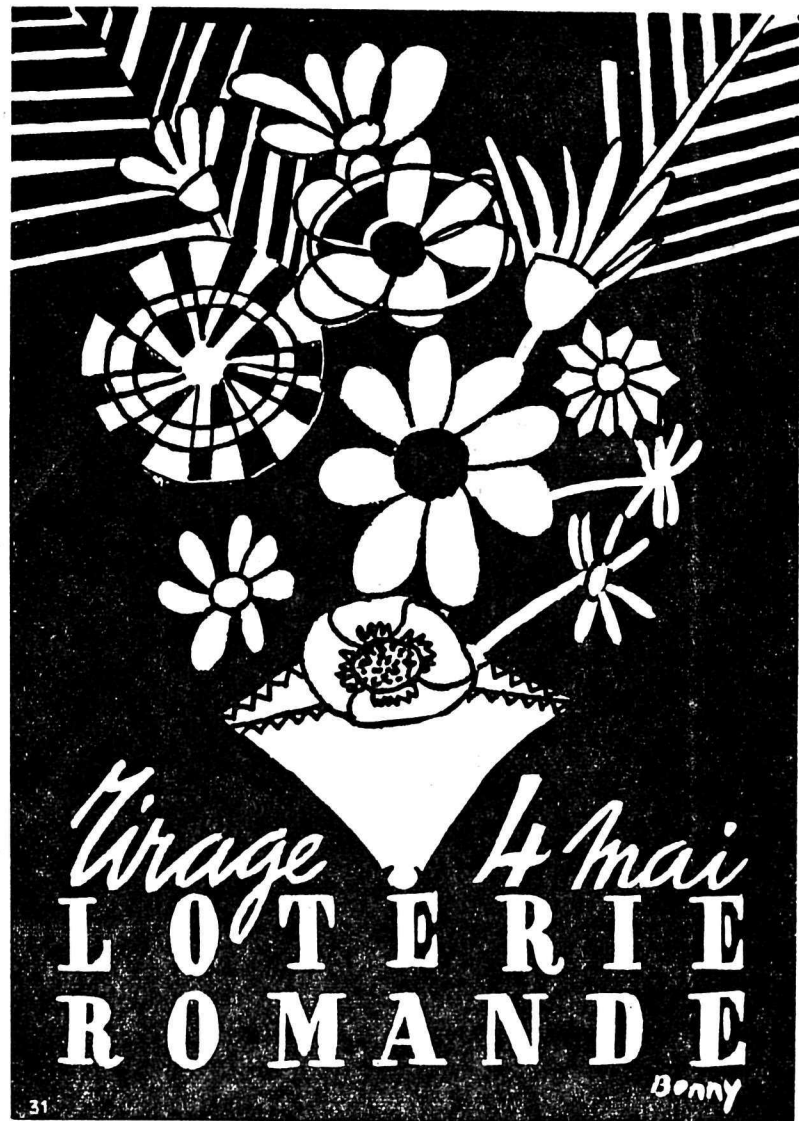
Menuiserie mécanique

A vendre à Sierre atelier de menuiserie mécanique, avec immeuble.
Pour traiter, s'adresser à Ed. BONVIN, agent d'affaires, Sierre.

Pneus

toutes dimensions.
Prix très abordables

André Métral, Martigny



Tirage Le Mai LOTÉRIE ROMANDE

Sion, Place du Midi, Ch. Post. II c 1800.

Banque Populaire Valaisanne

SION Agence à MONTHEY

Traite toutes opérations de banque aux meilleures conditions !

Sion, tél. 21374
Monthey, tél. 42212

Ch. post. II c 6
Ch. post. II c 2186

Location compartiments de coffres-forts

Rendements agricoles maxima avec

Fumier de ferme

Engrais chimiques contrôlés

Engrais SPA de Martigny — Potasse — Poudre d'os
Engrais GEISTLICH à base de poudres d'os — Borax
Formules spéciales pour cultures maraichères, vignes et arbres fruitiers.

Emm. RUDAZ Fruits et Produits du sol CHARRAT

Dépôts à SION et VEX. Tél. 630 69. Livraisons par camion et CFF

FEUILLETON du « CONFEDERE » No 3

ROMAN

La Chanson de l'Étang

DE CLAUDE SURLANDE

— Catherine ne manque pas de buts autres que le service de notre bon plaisir. Mais si nous le lui demandons, elle acceptera certainement de garder le petit. Je serai tellement plus tranquille qu'avec la nurse qui en fait un enfant en série.

— Je préfère, quant à moi, les méthodes de la nurse à celles que doit avoir ta sœur. Mais enfin, pour un mois, il n'en mourra pas.

Dans la chambre voisine, l'enfant dort, rose et fragile ; c'est auprès de lui que Bruno réfugie sa tendresse déçue, tandis qu'au dehors chantent les voix innombrables de la nuit fraîche et palpitante, ces voix qu'ils ne savent pas entendre.

CHAPITRE III

Depuis un moment déjà, Alain de Kérédec a gagné la chambre que Christian lui a désignée ; son sentiment artistique s'est ému aux lignes harmonieuses qui l'entourent : des tentures couleur de tabac blond tombent le long des murs, un mobilier moderne, très sobre, habite la vaste pièce sans en restreindre l'espace ; et, sur un bahut plat, une corbeille de jonc laisse fleurir une gerbe de calices précieux, fleurs pourpres, nées d'une nuit d'été et disposées là par une main de femme.

En lui désignant la pièce, Christian vient de lui dire :

— Je n'ai jamais cédé cette chambre à personne, Catherine l'a parée avec un art qui m'est cher, je suis heureux de te faire ce sacrifice personnel.

Alain caresse de sa main longue le galbe puissant d'un tigre de bronze vert, solitaire sur un guéridon

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des Gens de Lettres (France).

lustré, et il pense à cette amitié précieuse, à peine exprimée, mais dont la sincérité vit au profond de leurs cœurs.

Il est heureux de saisir un aspect plus intime de la vie de son plus cher compagnon ; les livres de la bibliothèque lui sont offerts, dévoilant les goûts et les aspirations de celui qui aime vivre là. Par une sympathie secrète, Alain se sent chez lui, et cette chambre semble être le décor naturel de sa propre vie intérieure.

La fenêtre est ouverte sur le parc et sur la campagne mystérieuse ; le jeune homme s'appuie à la balustrade de pierre sculptée ; il boit la nuit vivante et s'absorbe à comprendre le chant de ce pays qu'il ne connaît encore qu'à travers les récits passionnés de son ami.

Sous la lumière froide des étoiles, l'eau tranquille de l'étang luit ; le rythme assourdi de la mer se mêle au balancement des pins, le parc endormi s'enveloppe de douceur, une force indéfinissable attire l'âme du jeune marin vers cette image nouvelle de l'éternel poème du monde.

Et tandis que ses yeux avides d'espace contemplent la beauté du soir, une voix lointaine, au timbre en mineur, monte de l'étang immobile, et une embarcation légère se détache silencieusement des joncs. Debout, la godille à la main, une femme se profile sur la nacre du ciel, toute vêtue de satin blanc, les bras nus, les cheveux clairs, son geste lent allume dans l'eau des ondes brillantes où s'attardent les rayons de lune. Et, perdue au milieu de la douceur des choses, elle laisse aller son cœur au rythme de la chanson *Fedia* (chanson russe, musique de Camille Erlanger) :

*Il revient au village,
Il ne va guère vite dans la nuit...*

La voix contenue, en épousant l'inspiration du poète, déborde de la fierté déchirante des âmes slaves.

Près du jeune homme attentif, une présence se révèle ; Christian a dit adieu à ses hôtes, il vient rejoindre son ami, pour passer près de lui une de ces heures silencieuses où leurs pensées n'ont pas besoin de mots pour se comprendre. Emu par le parfum de son pays retrouvé, il veut pourtant entendre l'adhésion que son amitié recherche.

— N'est-ce pas que c'est beau ?
Mais Alain a peur de rompre le charme.

— Ecoute !
— Oui, c'est la fée.
Et ils se taisent de nouveau.

La chanson meurt sur une note profonde, la souple apparition aborde l'île étroite et se perd dans l'ombre des pins.

Christian sourit :

— Lorsque tout le monde est endormi, elle rentre au pavillon de l'étang où notre présence l'a exilée. Cette robe blanche lui allait à ravir, au dîner. Elle aime cette petite maison où notre mère allait souvent vers la fin de sa vie. Elle me la rappelle étrangement.

Alain sent monter dans la voix de son ami, chaude et voilée, l'écho de la grande douleur encore présente. Il comprend que des aveux vont venir à ses lèvres qu'il n'a jamais prononcés et dont le secret écho assombrit son regard bleu pendant les quarts silencieux qu'ils ont partagés sur mer.

Christian revit pour Alain l'accident de montagne dans un soir de brume, les appels sans espoir perdus dans la ouate de l'air, et la nuit d'agonie où, dans le ravin désert, il veille sa mère mourante auprès de son père, inanimé déjà. Il sait encore que des lumières apparaissent dans le brouillard... et que sa resplendissante jeunesse a, seule, triomphé de l'épreuve.

Il se dépeint, à mots entrecoupés, entrant dans le hall où l'attendent une farouche fille blonde sans larmes et un garçon de dix-huit ans, au désespoir passionné ; et la dernière parole de sa mère résonne pesamment dans son âme :

« Je te légue ma tâche, Christian, promets-moi que tu trouveras dans ton cœur la force de l'accomplir avec énergie et tendresse. »

— J'avais alors vingt et un ans, je sortais de Navale...

Après une minute d'hésitation, il continue :

— Et j'aimais de tout mon cœur neul la fille d'un ambassadeur, ami de mon père. J'ai douloureusement appris depuis à oublier son nom... J'ai fixé notre vie ici à cause de la santé de Bruno que la violence du chagrin avait ébranlée. Depuis que l'ambassade l'absorbait davantage, mon père avait négligé ce domaine de notre enfance ; c'était désormais tout ce qui nous restait de la brillante fortune d'autrefois. Je l'ai réorganisé. J'ai veillé sur l'éducation de Bruno, auquel une enfance libre avait fait une indépendance précoce — il sourit avec mélancolie ; cela ne l'a pas em-

pêché, d'ailleurs, de se marier comme un fou deux ans plus tard, sans écouter mes conseils. J'ai lutté surtout, pendant des mois, contre la résignation dangereuse de Catherine.

« Puis, j'ai pris la mer, avec le souci de leur jeunesse abandonnée et le grand vide de mon cœur.

« C'est alors que j'ai éprouvé l'énergie véritable de cette enfant qui n'avait pas quinze ans et que tu viens de voir glisser sur l'eau. Nous étions accoutumés au bonheur, tous trois, à l'élégance de la carrière paternelle, à la sollicitude un peu sauvage d'une mère pensive, qui nous enseignait la vertu de l'affection et de la bonté. Nous faisons des promenades à cheval et des excursions en montagne, nous étions insoucients et riches.

« De tout cela, il ne restait rien que notre mutuelle tendresse, le domaine et les bijoux maternels que nous voulions conserver. La grande fortune paternelle s'était dissipée dans de complexes règlements d'héritage.

« Catherine encore enfant, seule auprès de Bruno que ses premiers vols entraînaient de plus en plus et dont l'indépendance s'accroissait, a créé ici pour nous, avec une affection sans faiblesse, l'harmonie d'un foyer chaud et le bienfait d'un sourire d'accueil.

Puis, il évoque une époque proche encore. Lorsque, après avoir vaincu le désespoir des siens, il se trouve solitaire en face de sa propre douleur, il a une défaillance. Il songe à chercher un appui auprès de celle que sa jeunesse heureuse avait choisie et à laquelle il a épargné de son mieux le fardeau de son malheur. Mais il se heurte à l'autorité d'un père, il éprouve la politesse froide d'un homme d'Etat sans ménagements, qui lui fait mesurer d'un mot le déséquilibre des situations et l'impossibilité d'une alliance.

— Ma fille est habituée à la vie luxueuse et mondaine, vous avez une famille à élever, mon cher, et je ne suis pas assez riche pour faire les frais du train d'un jeune ménage.

Christian s'est cabré :
— Mais je ne vous demande pas cela ! Avec Réga et ma sœur, je puis...

— Ce n'est pas cette médiocrité que j'avais rêvée pour elle. N'essayez pas de la revoir, vous la feriez souffrir inutilement ; je ne consentirai pas à ce mariage. Je m'adresse au galant homme que vous êtes, Bellini !
(à suivre)

Choses de l'aviation française

par Gérard Gessler

L'aviation française, plus que n'importe quelle flotte aérienne, a terriblement souffert des conséquences de la guerre. C'est vrai et malheureusement bien vrai. Avant 1939 c'était la gloire. Alors les courriers de l'air français avaient acquis une réputation internationale de premier plan. Maintenant, il ne reste que des débris. Et sur ces débris Air France reconstruit.

Un commandant d'Air France nous dit :
— Notre effort est considérable. Si notre flotte était réduite à rien en 1944, nous avons déjà accompli du bon travail. Mieux encore puisque nous avons augmenté le trafic depuis la libération par rapport au trafic de 1938. Nous parcourons en 1938 environ 888 mille km. par mois et nous offrons 1.200.000 tonnes kilométriques. Aujourd'hui nous dépassons mensuellement 1.500.000 km. de parcours avec 2.300.000 tonnes kilométriques.

Parallèlement à celui du trafic se poursuit l'accroissement du réseau des lignes aériennes. Avant la guerre Air France comptait 26 lignes, en mars 1945 il en possédait déjà 35, desservies par une flotte de 40 bimoteurs légers et 32 appareils de transport moyens.

— Air France va sans doute augmenter sa flotte ?
— Naturellement. Pour exploiter le réseau prévu par ses programmes, la Cie Air France doit encore moderniser et augmenter sa flotte, recruter et former du personnel, améliorer ses aménagements au sol.

Nous attendons plusieurs Lockheed « Constellation », Douglas DC 4, DC 3, quelques Consolidated Catalina, des S.O. 161 Languedoc et 6 appareils N.C. 701 et 25 S.O. 94. Le matériel ancien sera alors retiré des lignes de passagers, dès le début de 1947.

— Vous obtiendrez ainsi de sérieux avantages.
— Parfaitement, et surtout une amélioration de confort et un accroissement de vitesse.

On pourra envisager un Paris-Dakar en 15 h. au lieu de 3 jours, et un Paris-Tananarive en moins de deux jours au lieu de cinq.

— Voilà qui me semble un joli succès. Parlons un peu de vos pilotes, commandant.

— Nos pilotes ont été formés dans les écoles des Etats-Unis, du Canada et de Grande-Bretagne. Ils ont, de plus, à leur actif de magnifiques états de service de guerre. A l'école du personnel navigant du Bourget se préparent les pilotes et les radios qui compléteront les effectifs et à Blagnac, près de Toulouse, une autre école forme les mécaniciens navigants ; nous comptons recruter et entraîner au cours de l'année 300 pilotes, 100 radios et 120 mécaniciens navigants, en dehors du personnel de fret et postal.

— Avez-vous ces « stewards » et des « hôtesse » ?

— Cela est également prévu. Nous aurons la possibilité d'offrir le maximum de confort et d'agrément à nos passagers. Ils seront servis parfaitement et les « hôtesse » qui sont stylées avec beaucoup de sévérité car il leur sera beaucoup demandé sauront distraire le passager, lui indiquer les endroits survolés, etc.

— Autrement dit, nous pourrions faire causer tout en voyageant si le cœur nous en dit. Nous pourrions parler littérature, affaires, musique, théâtre avec ces charmantes compagnes de voyage ?

— Bien sûr. Mais, malgré tout, croyez bien que nous exigeons de la part de ces « hôtesse » des certificats de moralité parfaite. Si nous voulons que le voyageur soit satisfait pendant son voyage, qu'il trouve le maximum de confort, il ne faut pas qu'il puisse faire la moindre remarque sur une incorrection probable de la part de ce personnel féminin.

— Voilà qui est dit pour tranquilliser les épouses de ces grands voyageurs volants.

— Pas de doute possible. Tout se passe avec la plus parfaite correction.

Le commandant me confie encore que la Swissair et Air France travaillent de concert, dans un accord parfait. Nous sommes heureux de voir l'évolution de l'aviation française ou encore, disons mieux, la renaissance rapide des ailes françaises qui avaient été si tragiquement brisées.

Nouvelles de Chamonix

En attendant l'ouverture des frontières qui nous séparent encore de nos voisins de Chamonix, voici quelques nouvelles touchant nos compatriotes.

La Colonie suisse de Chamonix vient de tenir son assemblée générale. Le président de Siebenthal (Chaux-de-Fonds) ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat. Le nouveau comité est ainsi constitué : président, M. André Perrin, hôtelier ; vice-président, Sergenti de Servoz ; secrétaire, Stalder ; trésorier, Z'berg ; membres, Lugon, Sieber, Aviola.

Le président Perrin est le neveu de Mme Felisaz-Saudan, de Martigny-Ville, et M. Lugon est le beau-frère de M. Linder, de l'Hôtel Suisse de Châtillard.

Une nouvelle plus triste, on vient d'apprendre officiellement la mort à Dora de Roger Vouillamoz. La famille de Roger est originaire du Valais, de Saillon. Roger avait opté pour la France à l'époque de son service militaire.

Il eut une conduite brillante pendant la drôle de guerre. Cité, décoré, prisonnier, évadé, Roger rentra à Chamonix avec un patriote complet.

La Gestapo un jour l'arrêta ainsi que son père et son frère. Une dénonciation fut à l'origine de ce drame. Le père fut relâché, mais les deux fils prirent le chemin de l'exil et des camps de souffrance.

De Compiègne à Buchenwald et à Dora, Roger Vouillamoz connut un calvaire qui fut celui de nombreux Français, comme les frères Claret de Chamonix, bien connus à Martigny.

Roger fut de ceux qui ne devaient pas revenir et son nom est à inscrire dans la liste longue de ceux qui sont morts pour la France.

Nous saluons respectueusement sa famille.
R. L.

Les découvertes de Nicole

On nous prie d'insérer :

La lecture de la *Voix ouvrière* — lisez plutôt *Voix nicolienne* — n'est pas, à vrai dire, toujours intéressante. Elle est, du moins, toujours amusante.

Ainsi, dans le No du 4 avril, on peut lire en manchette : sans les sacrifices de l'URSS, la Suisse serait aujourd'hui une province du IIIe Reich. M. Nicole peut avoir cette marotte. Il nous permettra d'être d'un avis un peu différent.

Nous rappellerons au polémiste genevois que, lors de l'entrée en guerre de la Russie, en juin 1941, l'armée suisse occupait déjà les frontières du pays, assurant ainsi sa défense depuis 21 mois, près de 2 ans.

Et pour autant que nous le sachions, l'URSS n'est pas entrée dans la bagarre pour garantir l'indépendance de la Suisse, ni celle d'aucun autre petit Etat menacé par l'ogre germanique, mais bien pour défendre son territoire, envahi du soir au matin par les « panzerdivisionen ».

L'alerte fut chaude. Ce ne fut que sur la Volga et à Stalingrad, fin 1942, que le colosse russe put se ressaisir.

L'année 1943 vit de sanglants combats en Ukraine, soit en pleine Russie, à plus d'un millier de kilomètres de nos frontières. Elle vit aussi, plus près de nous, la capitulation italienne, due à la défaite de son armée d'Afrique, défaite à laquelle la Russie n'avait pas pris part.

Mais ce ne fut que vers août 1944 que la Confédération helvétique put s'estimer réellement hors de danger.

Or, à ce moment-là, l'armée russe était encore à quelque 300 km. à l'est de Varsovie, tandis que les autres armées alliées, débarquées sur le continent deux mois auparavant, dans des conditions combien difficiles, arrivaient à nos frontières. Ce fut donc à l'ouest et non à l'est que nous vîmes poindre l'étoile de salut.

Comment on défend la famille !

On nous prie d'insérer :

Se référant à une annonce parue dans un journal de métier, un ouvrier se présente chez un employeur pour y demander les conditions d'engagement. Ce patron aisé de répondre audacieusement : « Je ne prends pas des ouvriers mariés et encore moins pères de famille, parce qu'il y a trop d'allocations à payer, etc... » Entendant cela, notre pauvre ouvrier de se retirer en s'excusant de son audace et en pensant aux principes chrétiens, dont notre pays se glorifie tant de les pratiquer !

Voilà un cas typique, survenu dans notre capitale valaisanne, pas plus tard que la semaine passée. Qu'en pensez-vous, promoteurs des familles nombreuses ! Et vous, ecclésiastiques, défenseurs des droits de l'homme ! N'est-ce pas honteux que dans un pays comme le nôtre, on condamne au chômage forcé l'ouvrier marié et père de famille, pour ne pas être obligé de payer le complément

Nous voulons cependant bien être impartial et concéder à M. Nicole que la Russie prit une large part à la défaite des masses hitlériennes.

Cependant, elle ne fut pas seule à gagner la victoire, et ceci, il convient de ne pas l'oublier.

Les héros de la 8e armée britannique et ceux du général Leclerc, qui traversèrent des centaines de kilomètres de désert à la poursuite de l'Afrikakorps, les vaillants soldats alliés qui, sous les ordres de Patton, de Montgomery et de tant d'autres repoussèrent les armées allemandes, de l'Atlantique jusque sur la Sprée, ces résistants obscurs qui rendirent, au péril de leur vie, toutes sortes de services à la cause de l'humanité, eurent sans doute autant de mérites que l'armée russe, dont nous avons admiré d'ailleurs la vaillance des soldats.

Mais M. Nicole qui, de Genève ne voit que Moscou, oublie sans doute que, durant ces 6 ans, des centaines de milliers de soldats suisses ont monté bonne garde tant aux frontières qu'à l'intérieur du pays, assurant ainsi la sécurité de chaque famille, de chaque citoyen, celle de M. Nicole y compris.

Celui-ci ne s'est sans doute aperçu de rien. Aucune alarme dans la nuit n'est venue troubler son sommeil ; car nous avons l'impression qu'il n'a jamais endossé l'uniforme militaire, ou, s'il l'a fait, ce dut être dans les temps lointains de sa jeunesse.

Ceci ne l'empêche pas de s'imposer en stratège de la plume, et, tandis que des sentinelles montaient la garde aux frontières, pieds dans la neige, ou sous un soleil accablant, M. Nicole mettait aussi ses batteries en position ; mais ce n'était pas pour protéger son foyer, c'était pour démolir le Conseil fédéral. Espérait-il le remplacer par un Komintern dont il serait le plat valet ?

Emile Charrière.

indispensable pour entretenir les siens ! Et pourtant, voilà un patron qui se glorifie d'être très pratiquant ! Par cet acte indigne, il mérite d'être condamné par tous ceux qui se réclament d'être chrétiens ! Après cela, on s'étonnera qu'il y a des révolutionnaires chez nous ? Eh bien, ce sont ces patrons-là qui en sont responsables, qu'ils se le rappellent...

Ouvriers valaisans ! dénoncez ouvertement ces employeurs indiennes et unissez-vous à vos camarades de misère pour défendre vos droits !

JeDy.

Le mot pour rire ...

La suffragette, ayant fini son discours, demande :
— Et maintenant, mesdames, si quelqu'une de vous a une question à me poser, je suis à votre disposition.

Une auditrice se lève :
— Vous seriez bien aimable de nous dire où vous avez acheté votre ravissant chapeau.

Celui d'Oscar au wattmann de la Flèche verte, à Martigny :
— Tu m'arrêteras à la gare !

L'arthritisme et la vie sédentaire

La vie dans un bureau, un atelier, un magasin, favorise l'accumulation de l'acide urique, soit par suite du manque d'activité, soit par suite de la congestion des reins. Il en résulte des douleurs rhumatismales qui affectent les membres, les reins ou la tête. Faites une cure de Gandol pour décongestionner vos reins et lutter contre vos rhumatismes, car le Gandol utilisant la découverte des dérivés lithinoquiniques, combat la surproduction de l'acide urique dans l'organisme. Le Gandol en cachets vaut 8 fr. 80. Ttes Phies.

FIDES UNION FIDUCIAIRE

Rue du Lion d'Or, 6 Lausanne Téléphone 37421

Revisions - Organisations - Impôts

MARET & Co, SAXON

Tous défoncements et terrassements à la pelle mécanique.

DEVIS sur demande. Tél. 62338 - 62312

Les 20 ans d'existence de l'Association des corps de sapeurs-pompiers du Bas-Valais

Voici un aperçu de l'exposé présenté dimanche à Martigny par M. le Cdt. Brouhoud de St-Maurice :

« Lorsque, le 14 mars 1926, en l'hôtel de ville de St-Maurice, j'assistais à la fondation de l'Ass. des corps de sapeurs-pompiers du Bas-Valais, je ne me doutais guère que 20 ans plus tard je serais chargé de vous faire revivre brièvement son existence et son activité. Mais puisque j'ai le plaisir de me retrouver au milieu de vous tous aujourd'hui, je veux essayer, très simplement, de le faire.

Donc, le 14 mars 1926, sous la présidence provisoire de M. Charles Bertrand, de Monthey, eut lieu l'assemblée constitutive de notre association. Le poste de secrétaire provisoire était confié à M. Pellissier de St-Maurice ; environ 30 membres de diverses communes y assistaient.

Le 10 avril de la même année, une seconde assemblée réunit le comité à St-Maurice, durant laquelle a lieu la répartition des charges du comité. La présidence revient à M. Bertrand, qui n'a pas quitté son poste durant ces 20 années, de même que M. Voisin, nommé secrétaire-caissier ; M. Pellissier reçoit la charge de vice-président.

Depuis lors, chaque année, une ou deux fois, eurent lieu les assemblées du comité, à St-Maurice pour la plupart, lieu le mieux centralisé. Le 13 mars 1927 pour la première fois a lieu l'assemblée des délégués, à St-Maurice, sous la présidence de M. Bertrand de Monthey ; 9 communes y étaient représentées, donnant un total de 18 délégués ; 5 autres communes étaient absentes.

La cotisation, fixée à 0,02 ct. par tête de population à l'assemblée constitutive, est portée à 0,01 ct. Sur la proposition de M. Pellissier, de St-Maurice, le comité crée un questionnaire spécial pour rapport en cas d'incendie. »

Le rapport donne ensuite une relation détaillée des diverses assemblées générales et du comité tenues année par année de 1928 à 1945. Or, si l'on compare les effectifs du début, soit 18 délégués pour 9 communes, avec le chiffre actuel de 69 délégués pour 29 communes, on se rend compte des progrès réalisés au cours des 20 ans écoulés. Et voici la conclusion de l'exposé que des applaudissements mérités ont souligné :

« En terminant, je me permettrai, au nom de l'Ass. des corps de sapeurs-pompiers du Bas-Valais, de présenter un humble cadeau à M. Ch. Bertrand, notre dévoué président, et à M. Maurice Voisin, notre non moins dévoué secrétaire, qui, pendant 20 ans, n'ont pas ménagé leur temps et leurs efforts pour se consacrer à notre noble cause. Qu'ils en soient vivement félicités et remerciés. »

Nouvelles suisses

Succès de l'emprunt fédéral

L'emprunt fédéral de conversion, dont le montant d'émission était fixé à 450 millions, a été largement couvert, puisqu'il a atteint un total de souscription de 690 millions.

Dans l'eau nue ! ...

Curieux rapporte qu'un haut fonctionnaire du Dépt politique fédéral dictait il y a quelques jours à une charmante dactylo le texte d'un bulletin destiné aux chefs du service de l'Administration. Il dictait : « ... Les perspectives se précisent de voir la Suisse entrer dans l'O.N.U. »

L'innocente fille transcrivit : « ... Les perspectives se précisent de voir la Suisse entrer dans l'eau nue. »

Le mot fit tant rire qu'on décida de ne pas retoucher le texte si joliment interprété.

Le coin du poète

En l'An 1956

Un citoyen, dans son jardin,
Lit son journal, près de ses prunes,
Quand, sur son... « chef » s'abat soudain,
Un monsieur... tombant de la lune...
Et faisant un grand trou béant,
Tac ! dans les dernières nouvelles.
Du « quotidien » si palpitant !
Du coup, le citoyen chancelle
De peur, devant le monsieur,
Et, lui aussi, tombant des nues,
De voir l'autre tomber des cieux.
Se précipite dans la rue
Pour implorer quelque secours.
Un voisin vole au téléphone ;
Aussitôt un gendarme accourt,
Mais le gros bourgeois reste... aphone !

Le passager de... la fusée,
Fait cesser le malentendu,
Et de sa douce voix... lactée,
Il lui fait « son compte rendu » :

Avec trois de mes camarades,
Un beau matin, j'étais parti
Pour faire une courte balade
Dans la lune, mais... mal m'en prit
Je ne trouvais rien chez la blonde,
Qui put enthousiasmer les gens.
Chez « Phoebé » dont parle le monde,
Pas le plus petit restaurant
Tenu par une accorte dame...
Pas un arbre, pas un oiseau ;
Pas un matou, bref ! pas une âme !
Ni pâquerettes, ni roseaux...
Partout des rocs et le silence.
J'en fus même bouleversé ;
Ma désillusion fut intense ;
Aussi, je me suis... éclipsé !

Genève, mars 1946.

Mirémi.